

PROGRAMME

Conférence parlementaire

Concevoir des politiques publiques efficaces pour prévenir et gérer les cas des personnes migrantes disparues

23 & 24 avril 2025

Salle 1 – Palais de l'Europe – Strasbourg



Clarifier le sort des personnes migrantes disparues en Europe : les parlementaires se réunissent à Strasbourg

Chaque année, des milliers de personnes disparaissent au cours de leur parcours migratoire. En Europe et au-delà, des familles recherchent désespérément leurs proches. Dans le même temps, les médecins légistes, les procureurs, la police et les municipalités sont confrontés à de nombreux corps non identifiés, dont beaucoup sont présumés être ceux de personnes migrantes. En l'absence de normes harmonisées, trop de personnes migrantes disparues ne sont jamais identifiées. Les parlementaires peuvent jouer un rôle clé dans l'adoption d'une législation sur ce sujet et combler cette lacune.

La clarification du sort des personnes migrantes disparues n'est pas seulement un impératif moral, c'est aussi une nécessité en matière de politique publique. Elle concerne le maintien de l'ordre public, la santé publique, les règles d'autopsie, la coopération judiciaire transfrontalière, le partage des données personnelles et le traitement digne des personnes, qu'elles soient vivantes ou décédées. Le Conseil de l'Europe constitue un forum de coopération essentiel pour élaborer une réponse fondée sur les droits humains, facilitant ainsi la mise en place de procédures de recherche et d'identification au-delà des frontières.

Lors de la conférence « ***Concevoir des politiques publiques efficaces pour prévenir et gérer les cas des personnes migrantes disparues*** », pour la première fois, des parlementaires nationaux des États membres du Conseil de l'Europe se réuniront avec des légistes, des procureurs, des autorités nationales, la société civile et des membres de familles de personnes disparues pour concevoir des mesures politiques concrètes afin de répondre à ce problème.

Contact : asmig@coe.int

Journée 1 – 23 avril 2025

14h00 – 14h30 Enregistrement des participant·es

14h30 – 15h15 Messages introductifs et d'accueil

- **Antonio Gutiérrez Limones**, Vice-Président de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (Espagne, SOC)
- **Gianluca Esposito**, directeur général des droits humains et de l'Etat de droit du Conseil de l'Europe
- **Julian Pahlke**, membre de l'APCE (Allemagne, SOC), rapporteur pour suivi de la Résolution 2569 (2024) « Personnes migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile disparues – Un appel à clarifier leur sort »

15h15 – 15h30 Photo de famille

15h30 – 17h00 Discours liminaires

- **Gehad Madi**, Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme des migrants
- **Julia Black**, projet Migrants Disparus de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)
- **Tareke Brhane**, président du Comitato Tre Ottobre
- **Florian von König**, responsable du plaidoyer au niveau mondial – agence centrale de recherches, Comité International de la Croix Rouge (CICR)

Questions et réponses

17h30 – 19h00 Réception

Journée 2 – 24 avril 2025

09h00 – 09h15 Enregistrement des participant-es

09h15 – 09h20 Discours

- **Michael O’Flaherty**, Commissaire aux droits de l’homme du Conseil de l’Europe (message vidéo)

9h20 – 10h15 **Table Ronde 1 – Enquêter sur les cas de disparitions dans le contexte migratoire (para. 15-18 de la RES 2569 (2024))**

- **Dr. Morris Tidball-Binz**, Rapporteur spécial des Nations Unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires
- **Salvatore Vella**, procureur principal, Bureau du Procureur de Gela, Italie
- **Tania Delabarde**, anthropologue légiste, Institut Médico-Légal de Paris (IML)
- **Panagiotis Maniatis**, procureur général au tribunal de première instance d'Athènes

Questions et réponses

Modération : Julian Pahlke, membre de l’APCE (Allemagne, SOC)

10h15 – 11h00 **Table Ronde 2 – Impliquer les familles tout au long du processus (para. 6, 12, 25.2, 25.5 and 25.7 de la RES 2569 (2024))**

Des mécanismes orientés sur la protection : considérer les familles comme des ayant-droit

Respecter les “derniers droits” : une question de dignité pour les familles et pour les personnes décédées

- **Sarah Klingeberg**, conseillère régionale en matière de déplacement interne et de migration pour l'Europe et l'Asie centrale, Comité International de la Croix Rouge (CICR)
- **Batoul Karbijha**, co-fondatrice, l'Association des familles des demandeurs et demandeuses d'asile disparu-es
- **Syd Bolton**, The Last Rights Project

Questions et réponses

Modération : Carmen Leyte, membre de l’APCE (Espagne, PPE/DC)

11h00 – 11h15 Café

11h15 – 12h30 **Table Ronde 3 – Quelles bases de données ? Répondre aux défis et aux besoins dans le contexte des disparus en migration (para. 13, 14, 18-23, 25.3 de la RES 2569 (2024))**

Données collectées par les services de police

- **Lieutenant Pantelis Themelis**, police hellénique – Centre de coordination conjoint pour la coopération et la gestion de crise, Commandant de l'équipe grecque IVC
- **Dr. Susan Hitchin**, coordinatrice de l'unité ADN, INTERPOL

Espagne : vers une base de données sur les personnes migrantes disparues ?

- **Patricia Bárcena**, deuxième adjointe du Défenseur du Peuple espagnol
- **Dr. José L. Prieto**, chef du service de pathologie médico-légale, Institut de médecine légale et des sciences médico-légales de Madrid

Questions et réponses

Modération : Lord Michael German, membre de l'APCE (Royaume-Uni, ADLE)

12h30 – 14h00 **Déjeuner**

14h00 – 14h15 **Discours**

- **Prof. Cristina Cattaneo**, professeure titulaire de médecine légale à l'université de Milan et directrice de LABANOF (Laboratoire d'Anthropologie Médico-légale et d'Odontologie)

14h15 – 15h30 **Table Ronde 4 – La coopération transfrontalière sur les personnes migrantes disparues : les bonnes pratiques (para. 13, 25.4 et 25.5 de la RES 2569 (2024))**

- **Claudia Guarneri**, point focal pour les personnes migrantes disparues, responsable du groupe de travail « politique migratoire européenne » au Ministère fédéral des Affaires étrangères allemand
- **Mercedes Salado**, directrice pour l'Eurasie et le Moyen-Orient, Equipe Argentine d'Anthropologie Médico-Légale (EAAF)
- **Pape Lamine Diop**, conseiller technique, Secrétariat d'Etat aux Sénégalais de l'Extérieur, Ministère de l'Intégration africaine et des Affaires étrangères du Sénégal

Questions et réponses

Modération : Georgios Stamatidis, membre de l'APCE (Grèce, PPE/DC)

15h30 – 16h15 **Remarques conclusives**

- **Julian Pahlke**, membre de l'APCE (Allemagne, SOC), rapporteur pour suivi de la Résolution 2569 (2024) « Personnes migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile disparues – Un appel à clarifier leur sort »
- **Leyla Kayacik**, représentante spéciale de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe sur les migrations et les réfugiés (2022-2024)

16h15 – 17h15 **Café**